

PRESS RELEASE

10236/93 (Presse 198)

1711th meeting of the Council

- GENERAL AFFAIRS -

Luxembourg, 22 November 1993

President: Mr Willy CLAES
Minister for Foreign Affairs
of the Kingdom of Belgium

The Governments of the Member States and the European Commission were represented as follows:

Belgium:

Mr Willy CLAES Minister for Foreign Affairs

Denmark:

Mr Niels HELVEG PETERSEN Minister for Foreign Affairs

Germany:

Mr Klaus KINKEL Federal Minister for Foreign Affairs

Greece:

Mr Karolos PAPOULIAS Minister for Foreign Affairs

Spain:

Mr Javier SOLANA Minister for Foreign Affairs

France:

Mr Alain JUPPE Minister for Foreign Affairs

Ireland:

Mr Brian O'SHEA Minister of State at the Department of Agriculture

Italy:

Mr Beniamino ANDREATTA Minister for Foreign Affairs

Luxembourg:

Mr Jacques POOS Minister for Foreign Affairs

Netherlands:

Mr P.H. KOIJMANS Minister for Foreign Affairs

Portugal:

Mr José Manuel DURAO BARROSO Minister for Foreign Affairs

United Kingdom:

Mr Douglas HURD Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs

- + -

Commission:

Mr Hans VAN DEN BROEK Member

FORMER YUGOSLAVIA

The Council meeting was also attended by Lord Owen, General Cot and General Briquemont.

The Council held a detailed discussion of the situation in former Yugoslavia and the prospects for negotiation. The Presidency reported on implementation of the joint action on conveying humanitarian aid in Bosnia and Herzegovina. The Council noted with satisfaction the undertakings given by the parties at the 18 November meeting chaired by Mrs Ogata, not to obstruct humanitarian-aid convoys. It will remain vigilant as to whether those commitments are being duly honoured on the ground. The Ministers agreed to return to this question at the meeting with the parties scheduled for 29 November in Geneva.

General Cot and General Briquemont presented Unprofor's viewpoint on the protection of priority routes. The Council stressed the need to find additional contributions of troops or logistical support to Unprofor. The Council will return to the matter of funding humanitarian aid at its December meeting.

As part of the effort to revive the negotiating process and in view of the European Union's resolve to play a dynamic role in that context, the Council decided to invite, in close liaison with the Co-Chairmen, the parties to the conflict and the military chiefs to a meeting in Geneva on 29 November, to be attended by the twelve Foreign Ministers and the Commission on the Union side and also by the Co-Chairmen. The Unprofor military leaders will also be invited. The aim will be on the one hand to propose to the parties a new peace effort based on an improvement, to the advantage of the Muslims, of the territorial terms agreed earlier in Geneva. On the other hand it will be pointed out that such concessions as the Serbian side might make could lead to the progressive suspension of sanctions and that the efforts that the European Union is prepared to make to rebuild the former Yugoslavia are dependent on a swift return to peace and a constructive attitude on all sides.

HUMANITARIAN AID

1. The Presidency reported to Ministers following its talks with the UNHCR and Unprofor on an initial assessment of the situation as regards the choice of priority routes (see Annex). The Council also heard a report by the Unprofor commanders on the subject. The choice of route will be left to the organizations responsible for conveying aid in consultation with Unprofor, depending on the military situation, agreements reached on the ground, weather conditions and the state of the roads.

The Council stressed the need to find additional contributions of troops or logistical support to Unprofor once the relevant requirements had been clearly identified. The Member States will give shape to that commitment before the Geneva meeting. The Council agreed on the need for Member States of the European Union to put together, if appropriate under the ECMM, the fifty specialists that are essential for the operation of Tuzla airport as well as the corresponding logistical and back-up facilities.

In connection with the agreements reached between the parties on 18 November to allow the conveying of humanitarian aid to proceed, the Council wanted to see the Unprofor command able to make, against uncontrolled elements obstructing aid convoys, the swiftest and most effective possible use of all appropriate means, including air cover, as provided for by the relevant Security Council resolutions.

2. The Council noted with satisfaction the undertakings regarding the unobstructed conveying of humanitarian aid which were given by the various parties on 18 November at the meeting of the ICFY Working Party on Humanitarian Questions, chaired by Mrs Ogata. In order to consolidate and amplify those results, the European Union will invite civilian and military representatives to attend the planned meeting in Geneva. On that occasion the European Union, together with Lord Owen, will endeavour to obtain from the parties the reconfirmation of their commitments, holding good at all levels, on

keeping priority routes open, on the opening and protection by Unprofor of Tuzla airport and on the opening of air corridors, on restoring energy supplies and on the use of force against uncontrolled elements. As soon as conditions permit, the European Union will work for the reconstruction and reopening of Mostar airport.

At the meeting which the Presidency is to organize in Geneva, it will be making the following points in particular:

- the parties will be held responsible, in the eyes of their own population and of the international community, for any obstacles or impediments placed in the way of the conveying of humanitarian aid. The extortion of levies will not be tolerated;
 - the international community cannot remain indifferent to the fate of refugees, displaced persons and vulnerable population groups in Serbia and Montenegro. In compliance with Security Council resolutions, the European Union practises no discrimination in the distribution of humanitarian aid. In that spirit it will take steps to achieve accelerated and simplified processing of notifications and requests concerning humanitarian aid for Serbia and Montenegro.
3. Restoring fuel supplies will be given the highest priority. The ECMM and ECTF are requested to look into the problem and put forward proposals, which might entail their reinforcement or adjustment. Particular attention will be paid to safeguarding access routes to coal mines and gas supplies.
 4. With regard to determining the needs arising from the above decisions and their financial implications, the Presidency and the Commission will draw up the report called for by the end of the month, so that decisions can be taken on budgetary funding at the December Council meeting. The ECTF and IMG will be involved in that exercise.

ANNEX**List of routes**

The following routes could be used:

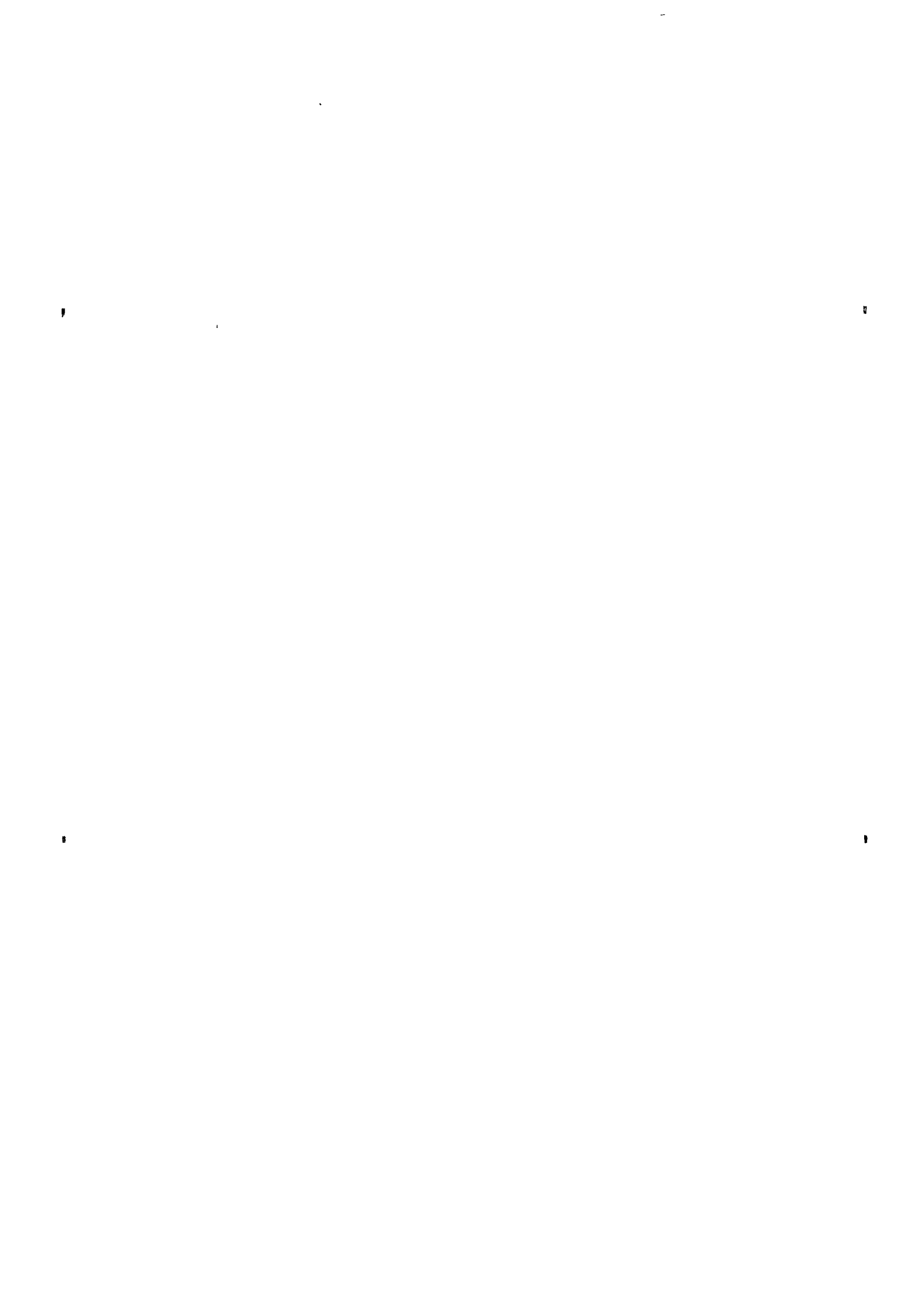
- Coast - Metkovic - Jablanica - Sarajevo - Tuzla ("Gannet"): once the agreement of all parties, at all levels, has been obtained, this road will return to being an important access route, owing to its capacity, low altitude and commercial potential. However, the road has been blocked and several of the bridges it crosses destroyed. It will take at least three months before it can be reopened. Obtaining such agreement and repairing and maintaining the road are top priorities.

- Split - Duvno - Prozor - Gornivakuf - Vitez ("Diamond")
 - Zagreb - Banja Luka - Doboj - Tuzla
 - Zagreb - Banja Luka - Zenica - Sarajevo
 - Belgrade - Valljevo - Titovo - Eastern Bosnia
 - Bar - Uzice - Eastern Bosnia (railway as far as Uzice)
 - Bar - Podgorica - Niksic - Foca
 - Ploce - Metkovic - Stolac - Foca.
-

MISCELLANEOUS DECISIONS**REDUCTION OF ECONOMIC RELATIONS WITH LIBYA**

The Council adopted a common position, defined on the basis of TEU Article J.2, with regard to the reduction of economic relations with Libya.

Under this Decision, economic relations with Libya will be reduced in accordance with the relevant provisions of Resolution 883(93) adopted by the UN Security Council on 11 November 1993.



Ref: BIO/93/285

DATE DOCUMENT : 93/11/22

433

SPECIAL MEETING OF THE GENERAL AFFAIRS COUNCIL - LUXEMBOURG, 22 NOVEMBER 1993

Les Ministres des Affaires Etrangères se sont réunis ce matin pour une session extraordinaire du Conseil de l'Union Européenne pour ne discuter qu'un seul sujet, à savoir la situation en ex-Yougoslavie.

En effet, avec la participation de Lord Owen et des Généraux Cot et Briquemont, les Ministres ont discutés de manière approfondie deux thèmes spécifiques, à savoir

1. l'aide humanitaire et
2. la recherche d'une solution politique.

A l'issue du débat les ministres sont parvenus à une série de conclusions reprises dans un communiqué de presse dont le texte intégral vous sera envoyé séparément sous le no BIO 285 (suite 1).

Le texte en question mérite une lecture attentive puisqu'il comporte un certain nombre d'éléments importants, tant en ce qui concerne la procédure à suivre dès aujourd'hui pour la recherche d'une solution politique, notamment pour la Bosnie/Herzégovine, qu'un certain nombre de modalités relatives à la délivrance de l'aide humanitaire pour ce même pays.

En ce qui concerne les efforts visant l'établissement d'un accord politique entre les parties combattantes en Bosnie/Herzégovine, il a été convenu que le Conseil se réunira le 29 novembre prochain à Genève pour une réunion où seront invités les parties engagées dans le conflit ainsi que leurs chefs militaires. À cette même réunion participeront également les co-présidents Owen et Stoltenberg ainsi que des responsables militaires de FORPRONU.

À cette occasion il sera proposé aux parties un nouvel effort fondé sur une amélioration territoriale au profit des Musulmans de l'acquis de Genève. À cette fin, il est envisagé de demander des concessions du côté serbe qui pourraient donner lieu à une suspension progressive des sanctions actuellement en cours.

La réunion en question s'ouvrira donc à Genève lundi prochain à 10 heures. Cette réunion sera ensuite suivie de rencontres distinctes et bilatérales avec les trois parties en question.

Il est espéré qu'ainsi une nouvelle impulsion puisse être donnée au processus de négociation à Genève de sorte qu'une percée politique et durable puisse être trouvée dans un avenir proche.

D'autre part, en ce qui concerne l'action humanitaire, pour laquelle le Conseil Européen a décidé une action commune de l'Union Européenne, le Conseil s'est référé à l'accord intervenu entre les différentes parties d'une part, et le Président du CIEY, Mme Ogata d'autre part, le 18

novembre dernier a Geneve.

Afin de consolider et de completer les resultats de cet accord, les representants civils et militaires des parties combattantes seront invitees a Geneve lundi prochain afin de reconfirmer leurs engagements en la matiere.

Il est tres important de constater que les Ministres de l'Union Europeenne ont tous souscrits a la conclusion suivante qui stipule effectivement l'utilisation de la force dans la mesure necessaire en cas d'obstruction de l'execution de l'accord du 18 novembre dernier : '... en vue de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, le Conseil souhaite que le commandement de la FORPRONU puisse faire usage, contre les elements incontroles faisant obstruction a l'acheminement de l'aide, de la maniere la plus rapide et la plus efficace de tous les moyens appropries, y compris aeriens, tels que prevu par les resolutions pertinentes du Conseil de Securite.'

Sur la base des conclusions mentionnees ici, les Ministres ont cloture leurs travaux dans le cadre de l'Union europeenne pour ensuite participer a la reunion de l'UEO qui se deroulera a Luxembourg cet apres-midi sous la Presidence du Ministre luxembourgeois, M. Poos.

Nous vous rappelons qu'il s'agit de la premiere reunion de l'UEO a laquelle l'Union Europeenne va egalement etre representee au travers de la Presidence, M. Claes, et a laquelle la Commission europeenne, M. van den Broek, fera partie de la delegation de l'Union Europeenne.

L'ordre du jour du Conseil de l'UEO porte sur une grande serie de points specifiques, y compris bien evidemment, la situation en ex-Yougoslavie.

* * *

Ref: BIO/93/285/1

DATE DOCUMENT : 93/11/22

SPECIAL MEETING OF THE GENERAL AFFAIRS COUNCIL - LUXEMBOURG, 22 NOVEMBER 1993

Communiqué de presse du Conseil de l'Union Européenne:
(VERSION PROVISOIRE)

Ex-Yougoslavie

Le Conseil s'est réuni avec la participation de Lord Owen et des Généraux Cot et Briquemont.

Le Conseil a procédé à un échange de vues approfondi sur la situation en ex-Yougoslavie et les perspectives de négociations. La Présidence a fait rapport sur la mise en œuvre de l'action commune sur l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine. Il a pris note avec satisfaction des engagements pris par les parties concernant le libre acheminement de l'assistance humanitaire le 18 novembre lors de la réunion présidée par Madame Ogata. Il restera attentif à ce que ces engagements soient dûment respectés sur le terrain. Ils sont convenus de revenir sur cette question lors de la réunion prévue à Genève avec les parties le 29 novembre.

Les Généraux Cot et Briquemont ont fait valoir le point de vue de la FORPRONU concernant la protection des itinéraires privilégiés. Le Conseil a rappelé la nécessité de réunir des contributions additionnelles en troupes ou en aide logistique à la FORPRONU. Le Conseil reviendra sur la question du financement de l'assistance humanitaire à sa réunion de décembre.

Dans le cadre de la relance du processus de négociations et compte tenu de la volonté de l'Union Européenne de jouer un rôle dynamique dans ce contexte, le Conseil a décidé d'inviter, en liaison étroite avec les coprésidents, les parties au conflit ainsi que les chefs militaires à une réunion à Genève le 29 novembre, à laquelle prendront part du côté de l'Union les douze Ministres des Affaires étrangères et la Commission ainsi que les coprésidents. Les responsables militaires de la FORPRONU seront également invités. Le but sera de proposer aux parties, d'une part, un nouvel effort fondé sur une amélioration territoriale au profit des Musulmans de l'acquis de Genève, en faisant valoir, d'autre part, que les concessions qui pourraient être faites du côté serbe pourraient donner lieu à une suspension progressive des sanctions et que les efforts de l'Union européenne est prête à entreprendre pour assurer la reconstruction de l'ex-Yougoslavie passent par le rétablissement rapide de la paix et une attitude constructive de la part de toutes les parties.

Aide humanitaire - Mise en œuvre de l'action commune

1. La Présidence a fait rapport aux ministres, suite à ses contacts avec le UNHCR et la FORPRONU, sur le premier état de la situation pour ce qui est du choix d'itinéraires privilégiés (voir annexe). À cet égard le Conseil a entendu un rapport fait par les commandants de la

FORPRONU. Le choix de l'itineraire sera laisse aux organismes charges de l'acheminement de l'aide en consultation avec la FORPRONU et ceci en fonction de la situation militaire, des accords conclus sur le terrain, du climat et de l'etat des routes.

Le Conseil a rappele la necessite de reunir des contributions additionnelles en troupes ou une aide logistique a la FORPRONU des qu'auront ete precises les besoins en l'espece. Les Etats membres concretiseront cet engagement avant la reunion de Geneve.

Le Conseil a convenu de la necessite pour les pays membres de l'Union europeenne de reunir, eventuellement sous le couvert de l'ECMM, les cinquante specialistes indispensables au fonctionnement de l'aeroport de Tuzla ainsi que les moyens logistiques et de soutien complementaires.

Dans le cadre des accords conclus entre les parties le 18 novembre en vue de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, le Conseil souhaite que le commandement de la FORPRONU puisse faire usage, contre les elements incontroles, faisant obstruction a l'acheminement de l'aide, de la maniere la plus rapide et le plus efficace de tous les moyens appropries, y compris aeriens, tels que prevus par les resolutions pertinentes du Conseil de Securite.

2. Le Conseil note avec satisfaction les engagements concernant le libre acheminement de l'assistance humanitaire, qui ont ete pris par les differents parties le 18 novembre lors de la reunion du groupe de travail sur les questions humanitaires de la CIEY, presidee par Mme Ogata. Afin d'en consolider et completer les resultats, l'Union europeenne invitera des representants civils et militaires a participer a la reunion projetee a Geneve. A cette occasion l'Union europeenne s'emploiera, de concert avec Lord Owen, a obtenir des parties la reconfirmation de leurs engagements, valant a tous les echelons, sur la preservation des itineraires privilegies, ainsi que des engagements sur l'ouverture et la protection par la FORPRONU de l'aeroport de Tuzla et l'ouverture de couloirs aeriens, sur le retablissement de l'approvisionnement en energie, ainsi que sur le recours a la force contre les elements incontroles. Des que les conditions le permettront, l'Union europeenne oeuvrera pour la reconstruction et la reouverture de l'aeroport de Mostar.

A la reunion que la Presidence va organiser a Geneve, elle fera notamment valoir les positions suivantes :

- . les parties seront tenues pour responsables, vis-a-vis de leurs propres populations et de la communaute internationale, des obstacles ou entraves qui seraient mis a l'acheminement de l'aide humanitaire. Les prelevements indus ne seront pas toleres.
- . la communaute internationale ne peut pas rester insensible au sort des refugies, des personnes deplacees et des populations vulnerables en Serbie-Montenegro. Dans le respect des resolutions du Conseil de securite, l'Union europeenne ne pratique aucune discrimination quant a la repartition de l'aide humanitaire. Dans cet esprit elle

interviendra pour obtenir le traitement accelere et simplifie des notifications et requetes relatives a l'aide humanitaire a la Servie-Montenegro.

3. Le retablissement de l'approvisionnement en combustible recevra la plus haute priorite. L'ECMM et l'ECTF sont charges d'etudier ce probleme et de faire des propositions, qui pourraient entrainer leur renforcement ou leur adaptation. Une attention particuliere sera accordee a la sauvegarde des voies d'acces aux mines de charbon et aux livraisons de gaz.
4. S'agissant de la definition des besoins entraines par les decisions ci-dessus et de leur incidence financiere, la Presidence et la Commission etabliront le rapport demande pour la fin du mois de maniere a permettre des decisions sur l'enveloppe budgetaire au Conseil de decembre. L'ECTF et l'IMG seront associees a cet exercice.

Annexe

LISTE DES ITINERAIRES

Les itineraires suivants pourraient etre retenus :

- Cote - Metkovie - Jablanica - Sarajevo - Tuzla ('Gannet') des que l'accord de toutes les parties et a tous les echelons sera obtenu, cette route, de par sa capacite, sa faible elevation, ses potentialites commerciales, redeviendra un acces important. Cette route a toutefois ete bloquee et plusieurs des ponts qu'elle emprunte ont ete detruits. Il faudra au moins trois mois pour qu'elle puisse etre reouverte. L'obtention de cet accord et la remise en etat de la route et son entretien sont des priorites absolues.

- Split - Duvno - Prozor - Gornivakuf - Vitez ('Diamond')
- Zagreb - Banja Luka - Doboj - Tuzla
- Zagreb - Banja Luka - Zenica - Sarajevo
- Belgarde - Valljevo - Titovo - Bosnie Orientale
- Bar - Uzice - Bosnie Orientale (chemin de fer jusqu'a Uzice)
- Bar - Podgorica - Niksic - Foca
- Ploce - Metkovic - Stolac - Foca.

* * *

